BIBLIOTHÈQUE
DU COLLÈGE
DE LA
CHAUX-DE-FONDS

N° .....

Le Comité recommande aux lecteurs de ne pas endommager le volume et de ne le garder que le temps nécessaire.

par des pluies et par des tempêtes. Après le tremblement de terre, dont les secousses se sont fait sentir encore dimanche, le clergé de Grenade et de Malaga a ordonné des prières publiques et des processions dans les rues avec les images des madones les plus vénérés. A Malaga, 227 maisons ont été déclarées inhabitables par les autorités, et les dégâts sont estimés à 3 millions de francs. Tous les principaux monuments ont été épargnés. »

Faits divers.

*** *Brenets.* — A peine le Doubs est-il gelé que de fâcheuses nouvelles nous parviennent.

Dimanche 28 décembre, M. John Guinand des Brenets, s'est jeté à l'eau, pour sauver un jeune garçon habitant le Locle, qui, en patinant sur le Doubs, s'était imprudemment avancé à un endroit où il n'y avait pas de glace, en face des Combes. Avec l'aide de deux autres citoyens des Brenets, MM. Edouard Seitz et Edmond Guinand le sauvetage a pu être opéré.

Le lendemain, lundi 29, un accident, dont les conséquences ont été funestes à un jeune homme

paroisse de la Co... Frees, devenu vacant ensuite de la démission du titulaire actuel.

Chronique locale.

*** *Contrôle des ouvrages d'or...*

Nous venons de recevoir le texte de l'arrêté du Conseil fédéral concernant les désignations de titres admises au contrôle pour les ouvrages d'or et d'argent.

Cette pièce ayant été pliée et mise sous enveloppe, avant que l'encre soit complètement sèche, nous arrive dans un état déplorable : les deux tiers du texte sont illisibles.

Ce nouvel arrêté, daté d'hier, mardi, abroge l'arrêté du Conseil fédéral du 30 décembre 1881,

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 104

LISE FLEURON

PAR

GEORGES OHNET

— Ah ! ah ! fit-il. Vous venez me parler de Jean de Brives... Evénement très regrettable ! Il a été trop vite.. il me fait perdre de l'argent... Car c'est moi qui paie!... Desvignes est venu me prévenir... Ce garçon est un fou... Et, les fous, on leur met du plomb dans la tête !

Il se mit à rire méchamment. Lise frémit. Elle tendit les mains.

— Je vous en prie, monsieur, ne le perdez pas!... Si vous saviez comme je vous en serais reconnaissante !

Le regard de Nuno redevint brillant. Le vieillard se pencha vers Lise :

— Pour vous, dit-il, je ferais bien des choses... Car lui, je vous avoue qu'il ne m'intéresse pas. Il devait fatalement en arriver là. Je vous avais dit : Défiez-vous des petits jeunes gens !... Vous ne m'avez pas écouté... Les petits jeunes gens font des sottises, et jettent les jolies filles comme vous dans l'embarras et le chagrin.

Il se leva, l'air très préoccupé :

— Mais je cause... je cause, et mon temps ne m'appartient pas. J'ai là un conseil d'administration : il s'agit des questions les plus importantes... Soyez assez gentille pour revenir demain...

— Demain ! s'écria Lise avec désespoir... Mais demain il sera peut être trop tard ! Oh ! je vous en prie !... Ecoutez-moi !... Laissez-moi vous prouver...

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la société des gens de lettres.

— Quoi ? dit Nuno rudement. Qu'il ne me doit pas huit cent mille francs ?...

Elle retomba comme brisée, et poussa un affreux gémissement. Des larmes lui montèrent aux yeux.

— Comme vous l'aimez ! dit Sélim, plein d'une sombre envie.

— Oui ! laissa échapper Lise avec un accent si sincère et si tendre qu'il fit tressaillir le Portugais.

— Eh bien ! repassez ce soir, alors... Mais pas avant dix heures !... Si vous saviez quelles affaires j'ai sur les bras en ce moment !... Je prendrai à peine le temps de dîner...

— Ce soir ? Mais c'est impossible, dit Lise désolée... Il m'attendra... Si je ne viens pas, il est capable...

Elle frissonna. Et, de sa voix la plus caressante :

— Faut-il donc tant de temps pour accorder une grâce ?... Prenez une plume et écrivez... là, tenez...

— Eh ! ma chère petite, ce n'est pas si simple que vous croyez... répliqua Nuno, charmé. Et puis, il faut que nous nous expliquions un peu, vous et moi...

Dans le cabinet du banquier, un murmure de voix s'élevait; la porte s'entr'ouvrit, et quelqu'un, qui ne se montra pas, dit : Monsieur Nuno...

— Vous voyez : on m'appelle... A sept heures, serez-vous chez vous ? J'irai, s'il le faut.

— Mais, balbutia Lise, que dirai-je à ma mère ? Non ! Non ! C'est impossible !

— Alors venez dîner avec moi !

Et comme elle demeurait interdite.

— Est-ce que je vous fais peur ? Amenez qui vous voudrez, si cela vous rassure... Mais comment parler de ce que vous désirez devant un étranger ?... Voyons, ma chère Lise, ayez confiance. Contentez la fantaisie d'un vieillard, qui sera heureux de vous voir seule, près de lui, pendant une heure... Et qui, en revanche, fera beaucoup pour vous...

La jeune femme restait debout, irrésolue. Un douloureux combat se livrait en elle Oh ! je suis lâche, pensa-t elle, j'hésite... et je peux le sauver !...

— Croyez, mademoiselle, dit Sélim avec gravité, que je sais tout ce que mérite de respect une bonne et généreuse enfant telle que vous. Acceptez sans crainte. Vous serez, auprès de moi, aussi respectée que si vous étiez ma fille.

Deux larmes coulèrent le long des joues de Lise. Elle prit la main de Nuno.

— Merci, je me fie à vous et je viendrai...

— Ne vous préoccupez de rien. Vous trouverez une voiture à votre porte... Adieu... je vous quitte... car chaque instant que je passe avec vous peut me coûter très cher... Et je ferais mieux par économie de dire «amen» tout de suite à ce que vous me demandez... Sortez par ici : vous ne rencontrerez personne.

Il lui ouvrit une porte dérobée. Lise lui adressa un dernier sourire et, légère, elle s'éloigna le cœur plein d'espérance.

Cependant, si Lise mettait tout en œuvre pour arracher Jean à son affreuse situation, celui ci ne s'abandonnait pas lui-même. Après le départ de la jeune femme, il était allé chez son agent de change pour tâcher d'obtenir de lui des facilités de paiement. Mais il avait trouvé Desvignes complètement affolé. Il était pris de plusieurs côtés, et pour de grosses sommes. Ses associés lui avaient fait une scène horrible, sa position était menacée au parquet. Et, enragé contre ceux qui avaient mis sa prudence en défaut, il était décidé à n'avoir aucun ménagement. Cependant le cas de Brives était particulier. Nuno avait répondu pour lui, et, à toutes les offres de Jean, il avait répondu :

— Voyez Nuno. C'est lui que cela regarde. Je ferai ce qu'il m'ordonnera. S'il veut vous donner du temps, je vous en donnerai, mais s'il veut pousser les choses à l'extrême...

Jean tourna le dos à Desvignes, et, sans vouloir entendre une parole de plus, il se retira. Il était déjà las d'implorer. Lui, jusque-là traité en favori par la destinée, il n'avait pas l'habitude des génuflexions. Il jeta avec colère un regard sur le chemin parcouru, depuis le jour où, à vingt ans, il avait commencé à se défendre contre la vie. Il avait été longtemps victorieux. Tout avait cédé à sa volonté : les hommes et les choses. Il était arrivé très près de la grande fortune qu'il avait enviée.

(A suivre.)

Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert. — Concert donné par le « Sextuor ins[illegible], mercredi 31, dès [illegible] soir.

Théâtre. — Direction R. Bettini. — Jeudi 1er janvier, représentation offerte aux enfants : « François les bas bleus », opéra-comique en 3 actes.

Buffet de la Gare. — Concerts donnés par le « Sextuor instrumental », jeudi, dès 2 ½ h. après-midi et dès 8 h. du soir. Vendredi, dès 8 h. du soir.

Gibraltar. — Soirées dansantes, mercredi soir, jeudi et jours suivants, dès 3 h. après-midi.

Café de la Lyre. — Soirées dansantes, mercredi soir, jeudi et vendredi, dès 3 h. après-midi.

Armes-Réunies. — Soirées dansantes, mercredi et jeudi, après le banquet.

Café du Boulevard de la Gare. — Bals de société, mercredi, jeudi et vendredi, dès 9 h. du soir.

Au gui, l'an neuf !

César nous apprend que les Gaulois tenaient chaque année une grande assemblée où l'on cueillait le gui de chêne, qu'ils regardaient comme sacré. Leur chef montait sur le chêne, coupait le gui avec une faucille d'or, et le premier jour de l'an on le distribuait au peuple comme une chose sainte, en criant : *Au gui, l'an neuf !* pour annoncer la nouvelle année.

Des vestiges de ces coutumes païennes ont persisté en France, surtout en Bretagne.

Quelques heures encore et la voix solennelle des cloches annoncera aux mortels qu'un grand pas de plus vient d'être fait du côté du tombeau. Arrivé au terme de ces douze mois à l'agonie, on éprouve comme un certain soulagement ressemblant à celui que ressent l'homme de peine débarrassé pour quelques instants de son faix pesamment chargé ; une heure de repos puis il reprendra son fardeau ; il sait n'être pas encore arrivé au but ; n'importe, il jouit de cette courte halte, d'où il jette un coup d'œil sur le chemin

[illegible] ser l'année [illegible] course dévastatrice fauché des milliers de vies. Cette cruelle épidémie était à nos portes et pourtant nous avons été épargnés. Sans remonter bien loin dans les douze mois écoulés, nous trouvons d'autres malheurs, qui pour ne pas être de même nature, n'en sont pas moins affreux ; l'Espagne — qui fut, elle aussi, visitée par le choléra — vient d'être cruellement éprouvée par de récents tremblements de terre. Des villes entières sont détruites ; des centaines, peut-être des milliers de personnes viennent de perdre la vie. La désolation et la ruine, les pleurs des veuves et des orphelins, salueront dans ce pays l'arrivée de l'année nouvelle.

. . . . . .

En retraçant les malheurs qui viennent de fondre sur la malheureuse Péninsule, nous n'avons qu'une pensée c'est de rappeler à tous que la Charité est toujours debout, sa sébile tendue et que sa tâche ne connaît ni trêve, ni repos ; sa mission ne cesse jamais.

Pendant cette période de fêtes, que ramène inévitablement l'année nouvelle, et même après cette période, que les plus heureux bannissent tout égoïsme de leur cœur, qu'ils donnent une petite pensée à ceux qui souffrent, accompagnée d'une généreuse obole. Tout le secret du vrai bonheur est dans l'accomplissement de ce devoir sacré : « Aider son semblable plongé dans le malheur. » Nous parlons, s'entend, du devoir en actions, de cette religion pratique, de cette charité chrétienne « vraie » qui devrait être une leçon efficace à l'adresse de ceux dont la piété douteuse lasse Dieu de leurs demandes, mais sans jamais songer à donner.

En terminant ces quelques lignes, nous exprimons les vœux que 1885 soit une année de paix et de prospérité non-seulement pour notre chère patrie, mais aussi pour tous les peuples dont quelques-uns sont par trop et bien trop souvent cruellement frappés.

Disons donc un dernier Adieu à 1884 et tournons nos regards vers l'avenir en répétant avec la prêtresse druidique... et les petits paysans bretons :

Au gui, l'An neuf !

Suppression des mesures contre le choléra. — Le Conseil fédéral, vu l'extinction du choléra, a supprimé la visite sanitaire des voyageurs à la frontière, ainsi que le contrôle des voyageurs dans les hôtels, à dater du 1er janvier. Dès cette même date, les administrations de chemins de fer sont déchargées de certaines prescriptions qui leur avaient été imposées.

Collection d'antiquités lacustres. — On écrit de Neuveville :

« Plusieurs villes suisses se disputant l'honneur de recevoir les collections du docteur Gross, achetées par la Confédération, je me permets de soumettre l'idée suivante à nos autorités fédérales. Ne pourrait-on point placer cette collection près des lieux où elle a été recueillie, c'est-à-dire dans un des bâtiments de l'île Saint-Pierre ? Elle serait là dans son cadre naturel et la direction de l'Hôpital de l'Isle à Berne (propriétaire de l'île Saint-Pierre. — *Réd.*), fournirait bien gratuitement le local, puisque cela attirerait plus d'étrangers encore dans ces lieux renommés par leur beauté ainsi que par le séjour de J.-J. Rousseau. »

Officiers de cavalerie. — Le Conseil fédéral a nommé lieutenants de cavalerie (guides) :

MM. Baur, Hans, à Riesbach. — Sieber, Hans, à Zurich. — Bertrand, Alfred-Louis, à Genève. — Müller, Albert, à Zurich. — Auf der Mauer, Aloïs, à Seewen.

Procès de presse. — Après le procès de la paroisse catholique de Bâle, les *Basler Nachrichten* ont été poursuivies par la direction d'un établissement de bains de Baden-Baden, à propos d'un article semi-humoristique sur ses procédés de massage ; le journal bâlois a été condamné, lundi, à 200 francs d'amende et aux frais.

Voyageurs de commerce suisse. — L'assemblée générale des voyageurs de commerce suisses, qui a eu lieu dimanche dernier à Bâle, a décidé que la prochaine assemblée générale aura lieu au mois de juin à Bienne.

concernant les insculpations sur les ouvrages d'or et d'argent.

⁂ *Théâtre.* — Nous attirons l'attention des amis du Théâtre et des pères de famille spécialement, sur la représentation du soir de l'An, offerte aux enfants; ceux-ci accompagnés de leurs parents entreront gratuitement au Théâtre. Pour la dernière fois on donnera: *François les bas-bleues*, opéra-comique en 3 actes; le succès obtenu par cette œuvre charmante qui a été, et qui restera fort probablement, le « clou » de la saison, nous dispense d'en dire davantage pour engager chacun à assister à la représentation de demain.

⁂ *Fausse-monnaie.* — Nous prévenons le public qu'il circule en ce moment à Genève des pièces fausses de 2 fr. à l'effigie de Napoléon III, 1869, et des pièces de 20 cent. 1881.

⁂ *Vente de l'Impartial.* — Un nouveau dépôt pour la vente de l'*Impartial*, au numéro, est établi, dès ce jour, au Kiosque littéraire, près l'hôtel des postes.

⁂ *Le nouveau tarif postal.* — D'après une lettre écrite à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* le port d'un paquet de 11 à 12 kilogrammes, de Cernier à Fontaines, coûte 1 fr. 50 cent. Pour aller soi-même de Cernier à Fontaines, en poste, porter le même paquet cela revient à 30 centimes !!

Conseil général
de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Séance du vendredi 26 décembre 1884, à 5 heures. du soir.

Présidence de M. Jules Soguel, président.

(Suite.)

M. Michel Jacky regrette de n'avoir pu assister à la dernière séance de la commission ; il aurait insisté pour ne pas augmenter l'impôt cette année, estimant qu'on aurait encore pu réaliser des économies sur le chapitre des travaux publics.

M. Arnold Grosjean annonce que le Conseil municipal, à l'unanimité, maintient sa manière de voir ; il convient qu'en consolidant les travaux extraordinaires on peut arriver à porter le taux de l'impôt à fr. 2»30 au lieu de fr. 2»40; mais il estime, malgré tout, que, pour tenir bon ménage, cette augmentation est nécessaire.

On peut déjà aujourd'hui constater un déficit sur l'impôt de l'année dernière et une diminution sur l'impôt à venir, à mesure qu'un grand nombre de contribuables se sont fait détaxer et que ces détaxes ont été admises par la commission.

On parle de nouvelles ressources provenant des successions collatérales et du gaz ; mais ces ressources sont pour l'avenir seulement et ne changeront en rien la position pour l'année prochaine.

Il reprend quelques-uns des postes du budget extraordinaire que la commission propose de consolider avec l'emprunt de l'année prochaine ; ainsi les postes *nivellement de rues, canaux souterrains* et d'autres encore se renouvellent toutes les années et doivent figurer dans le budget.

Il demande à M. Jacky des explications sur les économies qu'il assure pouvoir réaliser sur les travaux publics.

M. Zélim Perret réclame aussi de M. Jacky des explications ; sa proposition, ayant le caractère d'un reproche, doit être développée, afin de mettre à l'aise le Conseil municipal et surtout la direction des travaux publics.

Il aimerait que le Conseil général maintînt le projet du Conseil municipal.

M. Jules Soguel cède la présidence à M. Morel et annonce que dès le début, la commission a été d'accord pour arriver à maintenir le taux de 2»20; elle a pour cela épluché le projet de budget ; mais, d'un autre côté, elle tenait aussi à ne pas inaugurer l'ère des déficits, et c'est partant du principe qu'il fallait aggraver le moins possible la position des contribuables et procéder graduellement, qu'elle s'est arrêtée au chiffre de 2,30 en consolidant le budget extraordinaire.

Il parle de la révision de la loi sur l'impôt, à laquelle une commission travaille actuellement, et des bénéfices que donnera le gaz, mais sur lesquels il ne faut pas trop compter, surtout dans les premières années.

M. Michel Jacky répond à l'interpellation qui lui a été faite. Il trouve que la somme de fr. 15,500 portée au budget pour entretien des bâtiments municipaux est trop conséquente et que l'on pourrait faire face aux dépenses avec avec 7 ou 8000 francs. Il tient à dire qu'il n'a manifesté aucun blâme à l'égard du Conseil municipal ou de la direction des travaux publics en faisant son observation.

M. Donat Fer ne voudrait pas que l'on crût que le Conseil municipal ait voté cette augmentation de 20 centimes avec enthousiasme; mais c'est ensuite des détaxes qui ont eu lieu et des diminutions de recettes prévues. On vote la construction de collèges et d'autres bâtiments ; il faut les payer. Il craint que le budget ne soit plus équilibré. On parle déjà du gaz, qui ne sera exploité par la municipalité qu'en 1886, mais cette entreprise donnera-t-elle de grands bénéfices? On ne le sait pas encore, et c'est pourquoi il estime que l'on doit, avant tout, chercher des ressources chez nous.

M. Mathys répond à M. Jacky qu'il ne voudrait pas assumer sur lui la responsabilité de faire face au chapitre entretien des bâtiments avec une somme de fr. 7000. En ne faisant que le strict nécessaire, on a été chaque année en déficit avec la somme budgetée. Pour quelques bâtiments, les sommes prévues seront même insuffisantes.

M. Jules Soguel annonce que la commission n'a pas pu prendre en considération la proposition de M. Jacky. On a même jusqu'ici, à son avis trop ménagé en ne faisant que le strict nécessaire. Il faut que les bâtiments municipaux soient bien entretenus, mais sans luxe; c'est d'une bonne administration.

M. Henri Morel désirerait que les édifices municipaux fussent les premiers débarrassés de la neige qui encombre les trottoirs.

Il voudrait aussi que le Conseil municipal examinât la question de la gratuité des fournitures scolaires. Et pour ce qui est de l'augmentation de l'impôt, il serait plutôt d'accord avec le Conseil municipal qu'avec la commission.

M. Fritz Robert partage la manière de voir du Conseil municipal et trouve que les économies que nous pourrions réaliser sur les questions à l'étude ne changeront en rien notre position actuelle.

M. Léopold Maire, tout en reconnaissant le bien-fondé des propositions du Conseil municipal, se range néanmoins du côté de la commission, vu les nombreux amortissements qui ont déjà été faits jusqu'ici.

La discussion générale est close et le budget est voté article par article.

RECETTES.

Chapitres I et II. Adoptés.

Chap. III. Art. 14. Produit des permis de déballage. M. Fritz Robert demande si ce poste ne produit réellement que fr. 50 de recettes. Après les explications fournies par M. Fritz Robert-Ducommun, M. Fritz Robert se déclare satisfait et le chapitre III est adopté.

Chapitres IV et V. Adoptés. Ce dernier chapitre, sauf la question des taxes municipales, renvoyée lors de la discussion des postulats de la commission.

(*A suivre*).

Dernier Courrier.

Berne, 31 décembre. — Différents journaux ont publié la liste des nouveaux fonctionnaires du bureau fédéral de statistique commerciale. Cette liste est inexacte.

— On annonce que M. Lachat, ancien évêque de Bâle, administrateur apostolique du Tessin, ira à Rome recevoir le pallium des mains du pape, qui le lui a conféré par bref du 18 décembre.

Genève, 31 décembre. — Le Département de justice et police a été autorisé à livrer aux autorités françaises les nommés Fr. Gavard et Jean Peronand, inculpés de vol, ainsi que Auguste Bugnat, inculpé d'assassinat.

— Aujourd'hui, à onze heures, a eu lieu dans le temple de Saint-Pierre, un service commémoratif de la Restauration de la République de Genève.

Londres, 30 décembre. — Un éboulement a eu lieu dans les carrières près de Carnarvon; sept hommes ont été enterrés sous les rocs. Il est impossible de déblayer avant plusieurs semaines ; on ne peut donc pas songer à les retrouver vivants.

Paris, 30 décembre. — Une nouvelle dépêche du général Brière de l'Isle, du 28, signale que dans plusieurs combats avec les pirates dans les environs de Hong-Yen, l'ennemi a perdu 300 tués et deux canons, sans perte pour ses troupes. L'état sanitaire de l'armée est excellent et le meilleur esprit y règne.

Hanoï, 30 décembre. — La garnisan de Tuyen-Quan vient de faire une sortie dans laquelle elle a atteint une bande de Pavillons noirs. L'ennemi a fait des pertes sensibles. Nous avons eu sept blessés. On attend avec impatience les renforts annoncés pour reprendre vigoureusement l'offensive. Le temps est beau, avec température printanière.

Paris, 31 décembre. — Le journal italien la *Perseveranza*, a publié un prétendu récit de négociations qui auraient eu pour objet un voyage du prince de Bismarck à Paris.

Le *Temps* dit que ce récit est absolument erroné du commencement à la fin.

Suppression des cartes de Nouvel-An.

BONNE ANNÉE A NOS AMIS ET CONNAISSANCES.

1.	M. et Mme Albert Villars, St-Pierre-les-Calais	fr. 2»—
2.	M. Arthur Wille-Notz	» 2»—
3.	M. Henri Perregaux	» 2»—
4.	M. Jules-Paul Jeanneret, avocat	» 2»—
5.	M. L.-Alvin Strasburger	» 2»—
6.	M. Louis Gœring	» 2»—
7.	J.-H. Gœring	» 2»—
8.	M. et Mme Kneer	» 2»—
9.	M. Julien Jeanneret	» 2»—
10.	P.-F. Courvoisier et famille	» 2»—
11.	A. Chopard, négociant en horlogerie	» 2»—
12.	A. Bauer-Schlæffli	» 2»—
13.	Edouard Clerc, directeur du Collège	» 2»—
14.	M. Henri Robert-Charrue, père	» 2»—
15.	M. Henri Robert-Charrue, fils	» 2»—
16.	Louis Jeanneret, docteur	» 2»—
17.	J.-E. Humbert-Prince	» 2»—
18.	James Boillat	» 2»—
19.	Lamazure, avocat	» 2»—
20.	M. et Mme Ducommun-Roulet et famille	» 2»—
21.	M. Isely, aux Armes-Réunies	» 2»—
	TOTAL	» 42»—

Note de la Rédaction. — Nous regrettons que le Comité constitué pour le Nouvel-an 1884, n'ait pas donné signe de vie cette année; si nous avions prévu cela notre attitude, dans la question de la suppression des cartes de Nouvel-An, eût été différente.

Nous prions les personnes qui ont envoyé leurs souscriptions à *L'Impartial* de bien vouloir nous faire connaître l'institution de bienfaisance à laquelle ils destinent leurs dons.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 31 Décembre 1884.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance. demande	Courte échéance. offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	3	100.	100.10	100.05	—
Belgique	4 1/2	99.90		99.95	
Allemagne	4	123.65	—	123.75	
Hollande	3	208.25	—	208.25	
Vienne	4	204.	—	204.50	—
Italie	5	99.75		99.85	
Londres	5	25.30		25.32	
Londres chèque		25.30		—	
Espagne	5	4.90	—	4.90	
Barcelone	5	4.90	—	4.90	
Portugal	5	5.44		5.44	
Russie	6	2.56		2.58	
Scandinavie	5	1.36	—	1.36	—
BBque Allemands	pr 100	123.60	123.70		
20 Mark or		24.70	24.75		
BBque Anglais		25.25			
Autrichiens	pr 100	204.			
Roubles	pr 100	2.57			
Doll. et coup.	pr 100	5.10	—		

Escompte pour le pays 3 à 4 1/2 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable
Nous avons en note de vente des actions de L'Abeille.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

R. BETTINI, Directeur.

Jeudi 1er Janvier 1885

Bureaux : 7 h. On commencera à 7 3/4 h.

A L'OCCASION

des Fêtes du Nouvel-An

REPRÉSENTATION

offerte aux enfants

François les bas bleus

Opéra comique en 3 actes. 5598-1

CAFÉ DE LA LYRE

Sylvestre, 1er et 2 Janvier 1885

dès 3 h. après midi 5586 1

SOIRÉES dansantes

Excellent orchestre.

Se recommande

Arnold Ringger-dit-Bætzi.

BUFFET DE LA GARE

Jeudi 1er Janvier 1885

de 2 à 5 h. après midi et de 8 à 11 h. du soir

Vendredi 2 Janv., de 8 à 11 h. du soir

Dimanche 4 Janvier, de 2 à 5 h. après midi et de 8 à 11 h. du soir

Grands CONCERTS

donnés par le 5624-2

Sextuor instrumental

sous la direction de M. **B. Junod,** prof.

Café BLASER

Pendant les fêtes du Nouvel-an

Civet de lièvre et soupers

sur commande.

Consommation de premier choix.

Se recommande,

5626-2 **Veuve BLASER.**

Restaurant Boulevard de la Gare.

Mercredi 31 Décembre 1884

Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier 1885

à l'occasion des fêtes de l'an

chaque jour dès 6 heures du soir

il sera servi dans la grande salle

de très bons soupers à prix fixe

ou à la carte

à 7 heures précises

BANQUET à 3 fr. avec vin.

A 9 heures:

Bal de Société

Les cartes de **souper** ou de **banquet** donnent droit au bal sans augmentation.

ENTRÉE DU BAL : 50 Cts.

L'entrée se fera par la première salle.

BON ORCHESTRE 5604 1

CAFÉ DES ALPES

12, Rue St-Pierre, 12 5618-1

Pendant les fêtes de Nouvel-An

Salvator.

HOTEL DE LA GARE

Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier 1885

dès 8 heures du soir 5599-1

Banquet.

RESTAURANT DU ROC-MIL-DEUX

(Gare des Convers)

Jeudi 1er Janvier 1885

Vendredi 2 et Dimanche 4 Janvier

BAL BAL

Musique des frères LIECHTI.

Vestiaire, excellente consommation. — Soupers à prix modérés,

5577-2 Se recommande **A. GIRARD.**

Sonvillier — HOTEL DE LA BALANCE — Sonvillier

Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier 1885

Bal public

Excellent orchestre des **frères Wuilleumier.** — Bons **soupers** à très bas prix. — Consommation de premier choix. — Salle nouvellement décorée. — **Parquet neuf.**

5585-1 (H 5392 J) Invitation cordiale. **G. Kindler,** boucher.

SPÉCIALITÉ DE GANTERIE

pour Dames et pour Messieurs

Par une demande toujours plus forte je suis à même d'offrir à mon honorable clientèle **la ganterie dans d'excellentes conditions** soit **marchandises toujours fraîches et prix avantageux.**

Voici à l'approche des fêtes de fin d'année, les articles dans lesquels je serai toujours très bien assorti.

Gants peau **glacée,** 2, 3, 4, 6 boutons, **blanc** et **couleur.**

Gants peau **Daim, Suède, Mousquetaire, Officiers, Gants d'équitation,** pour Dames et pour Messieurs.

Gants **fourrés** en plusieurs genres.

Gants **soie fantaisie, pour soirées.**

Grand choix de Gants d'hiver, etc. etc.

Boites à gants, pour cadeaux.

SAVOIE-PETITPIERRE

Neuchâtel — Chaux-de-Fonds. 5115-1

Restaurant des Crosettes.

Nicolas RUFER

Jeudi 1er Janvier 1885

Bal Bal

Soupers à prix modérés.

Bonne consommation.

5588-1 Se recommande.

HOTEL DU CHEVAL-BLANC

à RENAN

Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier 1885

Bal Bal

Parquet neuf et consommation de premier choix. 5590-1

Orchestre Erguel.

Se recommande N. Brunner.

A vendre **un ameublement Louis XV,** six chaises noyer, table à ouvrage, 3 bois de lit avec paillasse à ressorts ; le tout à peu près neuf.

S'adresser rue du Parc 75, au troisième étage, à gauche. 5605 3

Mademoiselle Z. ROSSEL

22, rue du Parc, 22

se recommande aux dames de la localité pour la confection des toilettes de ville et de soirées.

L'expérience qu'elle a acquise pendant le temps qu'elle a passé à l'étranger l'autorise à croire qu'elle pourra satisfaire à toutes les exigences. — La même demande des **apprenties.** 5448-1

Café-Brasserie WEBER

Bock-Bier

15 cent. la **chope** et **40** cent. le **litre** pour emporter.

On sert toujours de **bons petits soupers.**

A la même adresse, on demande encore quelques bons **pensionnaires.**

5536-3

A la BRIOCHE DE PARIS

35, Rue des Arts, 35

Pour Nouvel-An et jours suivants, à **disposition,** Vols-au-vent et ramequins, entremets, tels que : tourte, biscuits, moka, pralinée, tranches au fromage, vacherins à divers parfums. — Charlotte russe.

Gâteaux grecs, gâteaux aux amandes, aux fruits et aux fraises. 5620-2

On porte à domicile.

Se recommande Ch. Richard.

Au magasin de

COMESTIBLES

E. SCHWEIZER, Rue Neuve 5

Reçu: 5607-1

Véritables Huîtres fraîches d'Ostende à 90 cts. la dz.

VINS A EMPORTER

Vins rouges, bonne qual., le litre 50-60 ct.

» » Ire qualité, » » 80 »

» blanc Neuchâtel, Ire qual., le litre 80 »

VINS en bouteilles et LIQUEURS

à grande réduction de prix.

CAFÉ STUCKY

Rue Léopold Robert, 61. 5608-5

LA SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE

de **SAIGNELÉGIER**

demande **10 bons remonteurs,**

2 bons pivoteurs d'échap. cylindre, genre soigné,

2 emboîteurs.

Ouvrage sérieux et lucratif.

Inutile de se présenter sans preuves d'une conduite très régulière. (H 5473 J)

La Société déclare en outre qu'il n'y a jamais eu de grève dans son établissement. 5630-2

Brasserie Hauert

12, Rue de la Serre, 12 5605-1

Pendant les fêtes de Nouvel-An

SALVATOR

Contrôle.

Des installations nouvelles devant être faites dans le laboratoire, messieurs les intéressés sont informés que le Bureau de Contrôle sera fermé les 2 et 3 Janvier prochain. 5547-1

L'Administration.

M. JUSTIN JUILLARD

Tailleur de pierres

à **Damvant,** (près Porrentruy.) se recommande pour toutes les commandes concernant son état. Il est à même de fournir à à bref délai et à un prix réduit d'excellentes pierres à tige ou à adoucir de toutes dimensions. 5631-1

Restaurant de GIBRALTAR

Jour de **Sylvestre,** dès 8 h. du soir

SOIRÉE dansante

Jeudi 1er Janvier et jours suivants

dès 3 h. après midi 5587-3

GRANDES

SOIRÉES dansantes

Grand orchestre. — Bonne consommation.

Se recommande Le Tenancier.

Café STUCKY

61, Rue Léopold Robert, 61

Pendant les fêtes de Nouvel-An

Bock-Bier

première qualité 5609-1

à 15 cts. la chope

et 40 cts. le litre pour emporter.

Café-Brasserie BIEDERMANN

5570-1

Pour le Nouvel-An et jours suivants

Bock-Bier du Steinhof.

BUFFET DE LA GARE

CH. AUBRY

CONCERTS

tous les **Dimanches** et **jours de fêtes** de 2 1/2 heures à 5 heures et de 7 1/2 heures à 11 heures du soir 5540-2

en faveur d'œuvres de bienfaisance.

Entrée libre.

IMMENSE
CHOIX DE CHAINES
pour
Dames et Messieurs

Chaînes or 18 k. pour Dames depuis fr. 33
Chaînes or 18 k. pr Messieurs depuis fr. 43
Chaînes plaqué supérieur,
pour Dames et Messieurs, depuis fr. 5

Un lot de Chaînes et Médaillons
(or 18 karats)
— sera vendu au poids —
sans façon. 5433-1

ORFÈVRERIE BIJOUTERIE
E. BOLLE-LANDRY
Place de l'Hôtel-de-Ville, 5 CHAUX-DE-FONDS 5, Place de l'Hôtel-de-Ville

Immense choix d'alliances ouvrantes; or 18 karats, contrôlé, depuis fr. 20
Bagues pour dames, or 18 karats, depuis fr. 4
Reçu un nouvel envoi de chaînes plaqué, pour dames et messieurs, dep. fr. 5.
Spécialité de chaînes plaquées, qualité extra, depuis *fr. 20 à fr. 50*
5545-1 Prix très réduits. Envois à choix.

Paiement de la taxe des chiens

Le Conseil Municipal informe les intéressés que la taxe des chiens pour l'année 1885, sera perçue au poste de la garde municipale, rue du **Grenier nº 2,** du 2 au 12 Janvier 1885.

Comme pour 1884, outre la taxe de fr. 10 il sera perçu une finance de 50 cts. pour plaque et enregistrement, plus 25 cts. par chien inscrit pour la première fois.

Chaux-de-Fonds, le 22 Décembre 1884.

5476-2 CONSEIL MUNICIPAL.

Le 1er Janvier 1885 -- Ouverture du
KIOSQUE LITTÉRAIRE
devant l'Hôtel des Postes
- Rue Léopold-Robert -
CHAUX-DE-FONDS

VENTE ET LOCATION
de
Romans -- Voyages -- Chasses
Haute Nouveauté

Livres spéciaux pr enfants
ET
Alphabets illustrés -- Imageries
Constructions-Devinettes, etc.

Bibliothèque circulante
5 ct. par livre et par jour
ou fr. 1.30 par mois.

Fournitures d'Ecoles et Bureaux
Avec chaque achat de fr. 2, il sera remis gratis un gracieux souvenir — cromo exécutée à Paris.
dès le 3 Janvier 1885
Vente de tous les journaux au Nº, etc.
dès ce jour
Henri HOUST.

NB. L'ouverture du **Téléphone public** aura lieu incessamment. 5636-1

Pendulier. Un bon pendulier se recommande pour les réparations de pendules. - Ouvrage garanti. — On se charge de chercher l'ouvrage à domicile. — S'adresser rue du Parc 82, au deuxième étage. 5617-3

Le Domicile
de M. Chs Perrochet, homœopathe
est transféré 4664-12
16, Rue St-Pierre, 16
Entrée par la rue de la Serre.

Au magasin Vischer
rue de la Demoiselle 57

Cahiers d'école, plumes métalliques et porte-plumes, gommes, papier à lettres, enveloppes, calendriers, almanachs, ephémérides.

Madame veuve VISCHER recommande toujours son atelier de reliure, montage de broderies, etc. 5591-3

Elle présente à sa bonne clientèle ainsi qu'aux personnes qui l'honoreront de leur confiance ses souhaits de nouvelle année.

Liquidation d'Articles d'hiver

La maison **Eug. Payot** met en liquidation toutes les **Confections d'hiver** pour dames; dès ce jour, elles seront vendues avec **grand rabais.**

Beau choix de paletots ceintrés simples, et richement garnis, depuis fr. 18»—

Dès aujourd'hui, vente au rabais de tous les articles pelleterie, pélerines fourrure et laine, châles russes, capots, écharpes, mouchoirs laine, etc.

Dépôt chez M. A. Kocher, rue Léopold-Robert, 49. 5388-3

Spécialité de Cafés
GROS & DÉTAIL 4985-1
chez Jos. Quadri.

Occasion pour Etrennes
Marchandises en solde

Ecrin orfèvrerie contenant	34	objets, ...	argent,	controlé,	depuis	148	frs.
» » »	6	couteaux . . .	»	»	»	16	»
» » »	1	service à salade, .	»	»	»	21	»
» » »	1	service à découper,	»	»	»	13	»
» » »	1	truelle	»	»	»	11	»
» » »	1	hors d'œuvre . .	»	»	»	21	»

Bracelets argent. **Bagues or 18 karats, controlées,** de toutes grandeurs, **à 5 frs. au choix.**

Ecrin orfèvrerie contenant	6	couverts, ...	Ruolz,	. .	depuis frs.	8»90	
» » »	6	cuillères à café, . . .	»	. .	»	»	2»80
» » »	6	couteaux, modèle riche,	»	. .	»	»	4»25
» » »	1	service à découper, . .	»	. .	»	»	3»50

Cuillères à potage et à ragoût, pinces à sucre, truelles, tasses à café, à thé et à vin, paniers pour sucre en poudre, ronds de serviettes, salières, bouts de table, ménagère anglaise, timbales, plateaux de carafe, tabatières, blagues à tabac, coutellerie de table bon marché. Jumelles de théâtre et de marine. Révolvers. Bijouterie fausse, etc., etc., à des prix avantageux et de fabrication parisienne, 5610-2

chez Oscar Flotron, commissionnaire en horlogerie
Premier étage, 22, Rue Fritz Courvoisier, 22, premier étage
Chaux-de-Fonds
ENTRÉE LIBRE. Ouvert les dimanches et fêtes. PRIX FIXE
Chaque acheteur reçoit une surprise.

ENDUIT
pour la conservation de la chaussure et des cuirs, etc.
La Corio-Méléine

rend imperméable tous les cuirs vieux ou neufs, leur donne une souplesse que jusqu'à présent nul autre enduit n'avait pu obtenir.

Aucune graisse ne coûte meilleur marché, puisqu'il suffit par hiver, d'une boîte de 80 ct. à fr. 1»20 pour entretenir une paire de chaussures.

La **Corio-Méléine** est aussi le **seul et unique** moyen de guérir les engelures.

Imprimerie A. COURVOISIER, rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds.
Dépôt pour le **Locle:** IMPRIMERIE COURVOISIER, rue du Collège 309.
Prix des boîtes: 80 ct. Fr. 1»20 — 2»20 — 4»20 — 8»30.

On demande des dépositaires dans diverses localités

Laines

Il sera vendu dans un banc de foire, sur la place du marché, vis-à-vis du magasin de fourniture de M. Paris, une grande quantité de **Laines** de toutes nuances et de première qualité à **frs. 3 la livre,** ainsi qu'un assortiment de **Spencers, Caleçons** et **Jupons.** 5564-3

VENTE
d'une maison de rapport

La Masse bénéficiaire de Jean-Ulrich SAUSER expose en vente aux enchères publiques, par voie de minute, l'immeuble qu'elle possède à **la Chaux-de-Fonds** et qui consiste en:

Une maison d'habitation portant le Nº 6 de la Rue Fritz Courvoisier, ayant trois étages sur le rez-de-chaussée, renfermant **un café, une charcuterie et six appartements.**

Cette maison rapporte annuellement **Frs. 4570. —.**

La vente aura lieu à **l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le Mercredi 7 Janvier 1885, dès les 2 heures de l'après midi,** sur la mise à prix de **cinquante mille francs.**

A 3 heures les enchères seront mises aux cinq minutes et l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du dernier et plus offrant enchérisseur.

Le cahier des charges est déposé en l'Etude du **Notaire J.-P. Jeanneret à la Chaux-de-Fonds,** où les intéressés peuvent en prendre connaissance. 5219-3

LOTERIE
DE L'EXPOSITION PERMANENTE
à Genève
Tirage 15 Janvier 1885
Prix du billet: **Fr. 1.**
En vente à l'Imprimerie A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché, 1.

AVIS

On demande à acheter une maison simple bien située, à la Chaux-de-Fonds.

Adresser les offres au notaire A. BERSOT, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds. 5606-3

Régulateurs garantis.

Choix complet dans les genres les plus nouveaux. — Prix très avantageux.
Chez M. A. Weber-Humbert
16, Rue du Parc, 16 5318-2

Pour Dames & Messieurs!
MONTRES égrenées
or et argent, garanties, à des prix défiant toute concurrence, 5569-1
- chez Moïse WEILL -
fabr. d'horlogerie, Cure 3

CH. AUBRY
BUFFET DE LA GARE

Tous les jours :

Marée fraîche

Huîtres, Moules, Soles, Raie, Homard.

Escargots — Gibier — Volailles

Se recommande 4990-26*

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
pour la Chaux-de-Fonds.

Suivant le tirage effectué le 22 Décembre 1883 les vingt quatre derniers titres de l'Emprunt de 1872 seront remboursés le **30 Juin 1885** à la Caisse de la Société, rue Fritz Courvoisier 9, contre remise des titres accompagnés des coupons non échus.

Ces titres, qui cesseront de porter intérêts dès le 30 Juin 1885, sont les suivants:

I. Série N° 8, 12, 22, 37, 41, 55, 57, 62, 64, 99, 101 117.

II. Série. N° 127, 130, 148, 152, 160, 186, 204, 208, 209, 220, 234, 240. 5592-2

Chaux-de-Fonds, le 27 Décembre 1884.

Le Conseil d'Administration.

Hôtel de la Croix fédérale
CRÊT-DU-LOCLE 5589-1

Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier 1885

Bal Bal

Bonne consommation. – Excellent orchestre.

Souper depuis fr. 1»50

Bondelles fraîches.

Se recommande F. FRIEDLI.

Chez M. W. LESQUEREUX
33. Rue de la Demoiselle, 33

Dépot pour vente au détail d'excellent **vin de table**, à 60 ct. le litre, **vermouth** à fr. 1,20 le litre. **Cafés** à 90 ct. fr. 1 et fr. 1,10 le ½ kilo. 5582-1

Rhône, 1 GENÈVE Rhône, 1

Exposition Permanente
200 lots

Tirage irrévocable : 15 Janvier 1885

Billet : 1 franc.

1er lot; **Un Orchestrion,** imitant un **Orchestre complet** pour bal avec 34 morceaux de danse.

(Valeur: **5,000 fr.**)

Adresser les demandes de billets contre remboursement ou timbres-poste, rue du Rhône, 1. Genève. 5556-14

A liquider

en détail et aux prix de fabrique, de la belle bijouterie argent et or 18 karats, consistant en **bagues, broches, médaillons, boucles d'oreilles, chaînes** et **colliers, peignes,** etc.

S'adresser rue de la Cure 3, au second étage. 4605-1

Chez M. ALCIDE BIRBAUM
32, Rue de l'Envers, 32

Reçu un beau choix de **Cigares importés.** — **Vins fins** et **Liqueurs,** de première qualité. 5549 1

COMESTIBLES
Ch. SEINET

Oranges d'Espagne

et **Mandarines.**

Cuisses et poitrines d'oies, fumées. 5035 1

Beau lièvre, 80 ct. la livre.

GRANDE LIQUIDATION
sous l'Hôtel de la Balance.

L'honorable public est prévenu que la **grande liquidation** continuera jusqu'au 5 Janvier 1885; passé ce délai le magasin sera fermé; les personnes qui ont encore des emplettes à faire sont priées de venir les faire d'ici là. Pour activer la vente il sera fait encore un grand rabais.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES:

Mérinos et Cachemire noir pour Communion	Fr. **1»90**	le mètre.
Robes double largeur	» **0»90**	»
Peluches toutes nuances	» **1»50**	»
Tapis de chambres	» **0»80**	»
200 livres **Laines à tricoter**	» **3»20**	la livre.
100 pièces **Jupons feutre**	» **3»45**	
Spencer et Gilet de Chasse	Fr. **4 à** » **20»—**	
200 **Corsets**	» **2»—**	
Mouchoirs de poche blancs et couleurs	Fr. **1»80** à » **3»25**	la Douz.
Chemises de femme et homme	» **2»—**	pièce.
200 **Manteaux et Imperméables** depuis	» **10»—**	

Pour cadeaux de nouvel-an grand choix de foulards de poches et autres, mouchoirs en fil dans leurs boîtes. Cols, cravates, nœuds, tapis en moquette, Toiles de coton, Indiennes, Cretonnes pour meubles, Couvertures de lits et quantité d'autres articles trop longs à détailler. 5250-1

CAFÉ D'ESPAGNE

7 a, Rue du 1er Mars, 7 a,

Vins de table à emporter, à 60 & 70 cent. le litre.

Spécialité de Vins fins & Liqueurs : **Malaga, Madère, Xérès, Oporto, Marsala, Alicante,** etc.

Rhum, Cognac, Vermouth, Fine Champagne.

Fruits du Midi : Raisins de Malaga, Figues, Oranges, Noisettes, etc.

On livre par paniers de vins assortis, franco à domicile.

J. BASSEGODA et Cie 5479-2

AU MAGASIN MATHEY-JUNOD
11, rue LÉOPOLD-ROBERT, 11

Fromage de Münster. — Mont-d'Or. — Limbourg. Gruyère et Emmenthal. 5398-1

Harengs frais et Harengs saurs

CAFÉ DU

TÉLÉGRAPHE
6, Rue Fritz Courvoisier, 6

A l'occasion des fêtes du Nouvel An

Bock - Bier

5573-1 Ve SAUSER.

Reçu nouvellement:

Thon mariné

chez **G. Schuler** 5203-20*

ancien magasin BOILLAT.

- Laines -

Chez Mme RUCH, rue Léopold-Robert, 22, au rez-de-chaussée, grand choix de laines diverses de toutes nuances et à des prix très avantageux ; laines à tricoter, excellente qualité de fr. 4»– à fr. 9»50 le demi kilo, ainsi que les articles confectionnés en laine, tels que jupons, etc.

Tapis de fond de chambre très pratiques et recommandés depuis fr. 3»50 à fr. 10»50 la pièce. 5401-2

Leçons de Musique

de violon et autres instruments à l'usage de l'Orchestre.

Musique de danse pour soirée familière.

Se reommande

5621-3 **P.-A. RODE,**

72, Rue de la Demoiselle, 72.

Pension. On demande quelques bons **pensionnaires** chez M. Albert Bæhler, rue du Parc 81. 5633-3

La distillerie à vapeur des Crosettes

de Messieurs **Schœnholzer et Monnier, met en vente dès aujourd'hui la gentiane de l'année 1883, produit garanti absolument pur, le litre à fr. 6. le demi litre à fr. 3.**

L'eau-de-vie de gentiane lorsqu'elle est pure, est comme on le sait un excellent remède populaire très apprécié, surtout comme stomachique. — **S'adresser à la pharmacie P. Monnier** ou à Mr **J. Schœnholzer,** rue Fritz Courvoisier, Chaux-de-Fonds. 5406-4

Un horloger connaissant toutes les parties de la montre courante, ainsi que de la montre compliquée, et pouvant les enseigner, désirerait entrer en relation avec des jeunes gens qui voudraient terminer leur apprentissage, afin de se vouer au rhabillage.

Il se recommande à MM. les fabricants pour les rhabillages de remontoirs et de pièces compliquées. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5615-3

Une personne d'âge mûr, connaissant les deux langues, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage, désire se placer de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5625-2

Règleuse. On demande, pour entrer de suite, une assujettie régleuse. — S'adresser rue du Puits, n° 27, 3me étage, à gauche. 5635-3

Remonteurs. On demande, pour le Val-de-Ruz, un ou deux bons remonteurs qui trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif. Inutile de se présenter sans preuves de moralité.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5613-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider aux travaux d'un ménage. — S'adresser chez Monsieur Georges Matile, rue du Parc 44. 5628-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de cuvettes or et argent. — S'adresser chez M. Albert Racine, rue Fritz Courvoisier, n° 31. 5616-2

Commis. On demande pour le 15 janvier un commis au courant de la fabrication d'horlogerie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5596-4

Voyageur. On demande de suite un **voyageur** très-capable, habitant la localité, pour s'occuper du placement, dans la bonne clientèle de la Chaux-de-Fonds, d'articles d'une vente certaine. Appointements fixes, suivant aptitudes. — Adresser offres avec références sérieuses aux initiales R. S., 360, poste restante, Chaux-de-Fonds. 5532-1

Chambre. A louer une belle chambre **meublée,** pour deux Messieurs. — On demande aussi une banque à acheter. — S'adresser rue du Parc 37, au 1er étage. 5632-3

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une jolie chambre meublée, au soleil.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5623-2

Chambre. A louer, de suite ou pour le 15 Janvier, une chambre à deux fenêtres, au soleil, **meublée ou non.** — S'adresser rue de Gibraltar 2, au 1er étage. 5622-2

Chambre. A louer de suite une grande chambre, meublée et indépendante, à des messieurs tranquilles.

S'adresser rue Fritz Courvoisier 24, au premier étage, à droite. 5614-2

Cabinet. A louer un joli cabinet meublé, à une ou deux dames, avec pension si on le désire. Prix: fr. 35 par mois, chambre et pension, vin compris. — S'adresser rue du Progrès 85 A, au premier étage. 5612-2

Chambres meublées à neuf, au premier étage et au soleil levant, pour messieurs. — S'adresser rue Léopold Robert 50, au 1er étage. 5591-1

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, à deux fenêtres. S'adresser rue de la Serre 20, au rez-de-chaussée, à droite. 5484 1

A vendre à prix avantageux, une **banque** de comptoir, un **établi** portatif, longueur 2 mètres 40, un **étau** à jambe. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5595-2

Un chien, manteau noir à long poil s'est rendu chez le tenancier du Cercle Montagnard, où on peut le réclamer d'ici au 15 janvier aux conditions d'usage; passé cette date il sera abattu. 5637-3

Monsieur ISAAC MEYER-RUEFF, ses enfants et les familles RUEFF et MEYER, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur chère épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, belle-mère, tante et cousine,

Madame Jeannette Meyer née Rueff

décédée le 30 Décembre 1884, dans sa 61me année, après une longue et pénible maladie. — L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 1er janvier** 1885 à 1 heure après midi.

Chaux de-Fonds, le 31 décembre 1884.

Domicile mortuaire: Rue du Premier Mars 14 c. 5634-1

Madame veuve Marie Ding, Monsieur et Madame Emile Ding et leur enfant, Jules, Laure et Marie Ding, Monsieur et Madame Louis Ding et leurs enfants, Madame Henriette Robert-Ding et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, oncle, neveu et cousin

Monsieur ALFRED DING

décédé aux Brenets le 29 Décembre, à l'âge de 20 ans, à la suite d'un triste accident.

Chaux-de-Fonds, le 31 Décembre 1884.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu Vendredi 2 Janvier 1885, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rue du Puits, 19.

☞ **Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.** 5638-1